

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 120

Artikel: Petite chronique domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux hommes de cœur !



† M. le colonel de Villebois-Mareuil
tué à Boshof pour la défense de l'indépendance des Répubiques Boers.



M. Steijn, président
de l'Etat libre d'Orange, surnommé le Démosthène des Boers.

Tous les jours, sans avoir l'air de rien, Jean-Baptiste tournait autour de l'arbre et lorgnait la cachette.

Il se dissimulait à cause de son voisin, Prosper Lurot, un paysan madré qui espionnait constamment ses voisins.

Un soir, Jean-Baptiste s'aperçut que la mousse qui fermait le trou du pommier avait été remuée, il la retira : quelle ne fut pas sa surprise ? les cinq cent francs n'y étaient plus ! Peindre son désespoir est impossible. Pendant toute la nuit, il se désola avec sa femme.

— Ce ne peut être que Prosper Lurot, dit-il, il n'y a que lui qui ait pu découvrir la cachette.

— Il ne s'agit point de se lamenter, dit la femme, il faut les reprendre.

— Comment ? demanda Jean-Baptiste ; si je l'accuse, il dira que ce n'est pas lui.

Tout à coup il se frappa le front.

— J'ai une idée ! s'écria-t-il ; laisse-moi faire, dit-il à sa femme, le voisin rendra l'argent ou j'y perdrai ma peau.

Le dimanche suivant, Jean-Baptiste se rendit au Val-d'Ajol, à l'auberge du *Cheval Blanc* : il savait y trouver Prosper Lurot ; en effet, ce dernier, attaché devant une bouteille de bière, jouait aux cartes.

Jean-Baptiste s'assit à côté de lui et demanda à être de la partie ; tout en jouant il versait constamment à boire à son voisin.

Il le laissait gagner afin de le mettre en belle humeur. Après la bière, il offrit des liqueurs ; à sept heures, Prosper était gris.

— Allons dîner, dit-il à Jean-Baptiste, en se levant avec peine.

— Allons, dit Jean-Baptiste, je pars avec vous ; j'ai quelque chose à vous dire.

— A moué ? dit le paysan devenu méfiant.

— Nous causerons en route.

Quand ils furent dans la forêt :

— J'ai un service à vous demander, reprit Jean-Baptiste.

— Un service à moué ? Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne me demandes point d'argent, dit Prosper en riant d'un gros rire, car je n'en ai point.

— Y ne s'agit point d'argent, c'est un conseil que je veux vous demander.

— Un conseil, tant que tu voudras, dit Prosper qui titubait.

— Il y a longtemps, voisin, que j'ai remarqué que vous étiez un homme de bon sens, un homme de bon conseil.

— Des conseils j'en donne tant qu'on veut,

ajouta Prosper.

— C'est un secret que je veux vous confier ; promettez-moi que cela restera entre nous.

— Je te le promets.

— J'ai mille francs d'économies, je voudrais les placer en lieu sûr : c'est pour cela que je veux vous consulter.

— Cela, c'est sérieux, je t'écoute.

— J'avais déjà cinq cents francs que j'ai cachés dans un arbre où personne ne pourrait les trouver ; faut-il encore y déposer les mille francs ? Je suis indécis, donnez-moi votre avis.

— T'as bien fait de me consulter, fiston, dit Prosper, t'as une bonne idée ; cache ton argent dans l'arbre, ça ne craint rien.

— Vous croyez ?

— Je ferai comme toi si j'avais des économies ; malheureusement je n'en ai point.

— Vous me décidez : je mettrai les mille francs avec les autres ; gardez-moi le secret.

— Tranquillise-toi.

Jean-Baptiste quitta son voisin au seuil de sa demeure et rentra chez lui. Le lendemain, il courut à la cachette ; sa ruse avait réussi, les cinq cents francs étaient remplacés.

Jean-Baptiste les retrouva prestement.

La nuit, lorsque son voisin vint fouiller dans le trou, pensant mettre la main sur les quinze cents francs, il ne trouve qu'un billet.

— A la clarté de la lune, il lut :

« J'ons changé d'avis, la cachette n'est point sûre. »

EUGÈNE FOURRIER.

(*Oeuvre populaire*).

Petite chronique domestique

Maladies de printemps. — La chevelure, manière de la soigner.

Est-ce le printemps enfin ? La neige est loin, et il faut espérer qu'elle ne reviendra pas, comme il y a une cinquantaine d'années, alors quand Porrentruy se rendit à la fête de Cœuve en trainneau. Le printemps... qui ramène souvent bien des bobos.

Ainsi les saignements de nez chez les jeunes gens, les refroidissements chez les enfants, faute de leur laisser assez longtemps des vêtements un peu chauds.

Comment arrêter les saignements de nez ? Il faut simplement tamponner la fosse nasale avec un morceau d'éponge.

On prend pour cela une éponge très propre, que l'on coupe en lui donnant la forme et la grosseur d'un petit doigt ; on la plonge dans l'eau bouillante, l'exprime bien et l'introduit doucement, sans effort, dans toute la longueur de la narine d'où provient le sang. L'éponge est laissée en place pendant 12 et au plus 24 heures.

D'après un médecin français très distingué, on peut également réussir à arrêter une hémorragie nasale en administrant un bain de pieds très chaud. On plonge les pieds dans de l'eau à 43° C. et, à mesure qu'on s'habitue à cette température, on ajoute de l'eau bouillante, de façon à obtenir un bain aussi chaud que la personne peut le supporter.

* *

C'est aussi en cette saison que s'opère sur une large échelle la coupe des cheveux. Toutes les toisons tombent sur la fin de l'hiver. Même ceux qui n'en ont guère ou même ceux qui n'en ont pas ?

On donne, à l'usage du public, cinquante avis et bons conseils, tous plus irrésistibles les uns que les autres ; mais nous craignons bien que la plupart du temps ce ne soient que piège de charlatan.

Nous engageons les pauvres... de cheveux à plutot expérimenter la solution suivante pour hâter l'accroissement de la chevelure ; des personnes qui l'ont employée la déclarent bonne : Chlorhydrate de quinine 4 grammes. Tanin 10 — Alcool à 60 degrés 880 — Teinture de cantharides 10 — Glycerine pure 60 — Eau de Cologne 40 — Vanilline 0 gr. 10 — Bois pulvérisé de Santal 0 gr. 05 —

M. S. A. — Usage externe.

Laisser reposer quatre ou cinq jours et filtrer. Employer cette solution en friction tous les deux jours sur le cuir chevelu.

Souvent ce qui fait tomber les cheveux c'est la transpiration du cuir chevelu. Pour y remédier, on peut se servir de cette recette :

Infusion de feuilles de noyer, dans laquelle on ajoute 2 grammes de tanin. Si la matière grasse envahit les cheveux au point de les faire tomber, on emploiera la mixture suivante : Teinture de quinine 15 grammes. Teinture de canelle 10 — Baume de Fioravanti 25 — Rhum 100 —

Frictionner la tête, soir et matin, pendant un mois.

Enfin donnons aux mamans une pommade pratique pour les cheveux ; on en cherche souvent bien loin et on paie fort cher ce que l'on peut trouver sous la main et à bon marché : ainsi la glycérine, qu'on trouve à peu près dans toutes les localités, chez les pharmaciens ou drôguistes, à un prix peu élevé, est un des meilleurs cosmétiques.

On applique la glycérine additionnée d'égale quantité de rhum, d'eau-de-vie ou même d'eau tout simplement — sur les cheveux secs, durs, rebelles ; lorsque les cheveux sont naturellement gras et souples, ou si l'on se propose de combattre un excès d'éruptions pelliculaires, on y ajoute une plus grande proportion d'eau, d'alcool ou de rhum.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 118 du *Pays du Dimanche* :

463. RÉBUS GRAPHIQUE.

Peu co viennent
se re per D U eur

Peu sè souviennent encore du grand empereur.

464. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Platon. Sage. Grèce.
N° 2. — Vin. Tiré. Faut. Le. Boire.
N° 3. — Ministre. Visible. Tous. Les. Jours.
N° 4. — Le. Sort. Une. Main. Tient. Lâche.
N° 5. — Ma. Fille. Su. Peler. Sa. Poire.

465. MOTS EN LOSANGE.

D
C E S
C A S T E
D E S P O T E
S T O R E
E T E
E

466. MÉTAGRAMME.

Caille, Maille, Paille, Taille.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Ave à Corban ; Cecil Rhodes, Chamberlain et Rothschild, le trio du Veau d'or ; Myosotis à Luciferne ; Cécilia au Noirmont.

471. CHARADE.

Mon premier d'un pronom a quelquefois l'usage ;
Mon second fut un droit qu'il aimait peu le village ;
Mon tout est un parfum ; c'est un don précieux
Qu'on prodigue aux humains, mais qui n'est pas
[qu'aux dieux.

472. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est l'Ecrivain qui, par les initiales de son Nom, du Héros d'un de ses ouvrages et de son Lieu de naissance, forme le mot :

BAC.

473. MOTS EN CROIX.

e, e, e, o, u, p, r, r, r, s, t.

×
×
× × × × ×
×
×
×
×

453. LÖGOGRIFFE.

Je naîs dans la gaieté comme dans la douleur ;
Arrachez-moi la tête et je deviens, lecteur,
Ce que je suis parfois quand je n'ai pas de cœur.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi
soir, 1^{er} mai prochain.

Etat civil

SAIGNELÉGIER

Naissances.

Février.

5. Begert Ferdinand, fils Ferdinand, de Ersingen à Muriaux et de Lina née Sterchi. — 16. Froidevaux Gabrielle Cécile, fille César de Noirmont aux Rouges-Terres et de Elisa née Boillat. — 19. Erard Henri Jules, fils Pierre, de St-Brais aux Cerlatez et de Marie née Bilat. — 24. Girardin Marie Antoinette, fille Charles, de Bémont aux Communances, et de Marie née Gigon.

Mariages.

17. Meister Emile Hippolyte, peintre, de Lisonne (Vosges) aux Embiois, célibataire, née en 1877 et Tomati Marie Victorine, horlogère, de Vionne (Italie) aux Peux, célibataire, née en 1879. — 19. Beuret Charles, Victor, monteur de boîtes de Bémont à Saignelégier, veuf, née en 1856 et Braquier Marie, Catherine, ménagère, de Lajoux à Saignelégier, célibataire, née en 1873.

Décès.

3. Froidevaux Paul, domestique, de et à Saignelégier, célibataire, né en 1851. — 9. Rothen Paul Adolphe, de Rueschegg à Saignelégier, un enfant, né en 1895. — 8. Schlüchtig Zoë, Berthe, de Liesberg, aux Pommerats, célibataire, née en 1889. — 9. Taillard Alcide, journalier, de Muriaux aux Chenevières, marié, né en 1856. — 19. Röösli Catherine née Hänsli, de Romoos (L'Uerne) aux Chenevières, mariée, née en 1866. — 16. Gogniat Arsène, sans profession, de Lajoux, aux Embiois, veuf né en 1821. — 21. Rebetez Césarine, née Farine, ménagère, de Saignelégier à Muriaux, mariée, née en 1823. — 21. Graizely Séraphine née Folletête, de Indevillers (France) aux Communances, veuve, née en 1817. — 28. Lambert Joseph, horloger, de et aux Pommerats, célibataire, né en 1837.

Mars.

Naissances.

5. Paratte Emma, Réna, Julia, fille Urbain, de et à Muriaux, et de Léa née Surdez. — Beuret Maurice, Constant, Joseph, fils Charles, du Bémont, aux Rouges-Terres et de Mathilde née Giardin. — 8. Berberat Marie, Josephine, Anne, fille Joseph, de Lajoux, à Saignelégier, et de Elisa née Miserez. — 9. Henner Marie, Antoinette, Auvelie, fille Hippolyte, de Bief (Doubs) aux Ecarres et de Léa née Paratte. — 13. Brenner Alice, fille Jacques, de Weinfelden, à Saignelégier et de Elisabeth Brenner née Grunig. — 21. Brossard Alfred, Emile, Joseph, fils Emile, de Muriaux, aux Chenevières et de Régina née Froidevaux. — 24. Ruch Jeanne, Julia, Alice, fille Jean, de Trachselwald, à Muriaux et de Alvina née Tripoz. — 26. Clémence Henri Jules, fils Henri, de Muriaux, Derrière la Tranchée et de Caroline née Joly. — 31. Girard Hélène, Marie, Léonie, fille Charles, de Cornol, à La Deute et de Maria née Froidevaux.

Mariages.

6. Tivelli François, Ferdinand, terrassier, de Pinbega (Italie) à Muriaux, veuf, née en 1837 et Beuret Marie, Adélaïde née Pelletier, servante, des Breuleux, à Muriaux, veuve, née en 1852.

Décès.

4. Boillat Mélanie née Huelin, servante, de La Chaux, aux Embiois, veuve, née en 1834. — Farine Francis, Alcide, de Saignelégier, aux Cerlatez, un enfant, né en 1899. — 7. Jolidon François, de St-Brais, à l'hôpital de Saignelégier, célibataire, né en 1840. — 18. Brenner Alice, de Weinfelden, à Saignelégier, un enfant, né le même jour. — 22. Taillard Marthe, Hélène, de Muriaux,

aux Embiois, un enfant, né en 1899. — 23. Friedli Frantz, de Wynigen, Sous-la-Neuvevie, un enfant, né en 1899. — 26. Fréard Alfred, Imier, domestique, de Noirmont, à Saignelégier, célibataire, né en 1877. — 27. Moirandat Paul, huissier du tribunal, de Epauvillers, à Saignelégier, célibataire, né en 1870. — 27. Juillard Marie, Caroline, née Garret, de Damvant, à Saignelégier, mariée, née en 1874.

Publications officielles.

Avis aux éléveurs.

Concours de juments et de pouliches. — Rappelons que ces concours auront lieu, cette année, à Tramelan-dessus le lundi 30 avril à 9 h. du matin — à Noirmont le mardi 1^{er} mai à 9 h. — à Montfaucon le mercredi 2 mai à 9 h. — à Porrentruy le jeudi 3 mai à 9 h. — à Delémont le vendredi 4 mai à 8 h. du matin.

C'est le 18 mai à Saignelégier (10 h. du matin) et le 19 mai à Delémont (9 h. du matin) que la régie fédérale des chevaux fera un certain nombre d'achats pour l'artillerie.

Les chevaux mis en vente doivent avoir une hauteur minima de 154 cm, en garrot. Ils ne seront pas âgés de moins de 3 ans et de plus de 7 ans et doivent provenir d'étalons approuvés par la Confédération.

Convocations d'assemblées.

Châtillon. — Assemblée bourgeoise le 29 à 2 h. pour passer les comptes, décider l'estivage du bétail etc.

Corban-Courchaix. — Assemblée paroissiale le dimanche 22 à 3 h. pour passer les comptes, fixer l'impôt paroissial.

Delémont — Le 22 à 10 h. pour voter les crédits pour la conduite d'eau et passer les comptes.

Les Bois. — Le 22 après l'office pour nommer l'adjoint et un conseiller, l'officier d'état civil et passer les comptes.

Les Bois. — Assemblée paroissiale le 29 pour passer les comptes, prendre une décision concernant la question diocésaine.

Plenje-Bourrignon. — Assemblée paroissiale le 22 à 2 h. pour passer les comptes et voter le budget.

Mises au concours

La place de débitant de sel à Réclère. S'inscrire jusqu'au 28 au secrétariat de Préfecture.

La place d'agent de poursuites pour le 1^{er} cercle des Franches-Montagnes. S'inscrire jusqu'au 21 avril.

Bons mots

Police correctionnelle :

— Prévenu, dites au tribunal dans quelles circonstances vous avez commis ce vol...

— Oh ! mon président, dans des circonstances... très atténuantes !

Cote de l'argent

du 18 avril 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.